



Pourquoi payer des impôts et des cotisations sociales ?

Trop souvent, on entend qu'il y a trop d'impôts, que le coût du travail est trop cher et que cela freine l'économie, les investissements, les emplois... Nous voulons, dans cette brochure, remettre les pendules à l'heure en expliquant comment l'Etat et la Sécurité sociale perçoivent les impôts et les cotisations sociales mais surtout comment ils redistribuent ces sommes perçues aux citoyens. En gros, nous voulons dire « à quoi ça sert de payer tout ça ».

A. Les impôts (ou la fiscalité)

Pourquoi des impôts ?

Il y a des impôts parce que l'État¹ a des charges : l'enseignement, les routes, la police, les trains, les soins de santé, les tribunaux, le ramassage des déchets ménagers, l'armée, l'accueil des personnes âgées, les administrations, les aides aux entreprises, la culture, des chaînes de radio et de télévision, les primes à la rénovation d'immeubles...

En pratique, l'État établit un budget dans lequel il estime ses dépenses et les recettes qu'il doit collecter en contrepartie. C'est un peu comme dans la gestion d'un ménage. Ce qui rentre (recettes) doit, au minimum, compenser ce qui sort (dépenses) ; sinon c'est l'endettement.

Les impôts constituent la recette principale de l'État. Plus il y a de dépenses, plus les impôts seront élevés. Si l'Etat diminue les impôts, on peut s'attendre, en retour, à une diminution des services fournis à sa population. En conséquence, le gain de pouvoir d'achat du citoyen est directement mangé parce qu'il doit désormais payer pour recevoir ce service.

Exemple : en Angleterre, l'impôt sur le revenu du travail est plus faible qu'en Belgique. A salaire brut égal, un travailleur anglais obtient un salaire net plus élevé qu'un travailleur belge. Faut de recettes suffisantes, l'Etat anglais ne peut financer correctement les écoles publiques secondaires. Dès lors, pour inscrire ses enfants dans une école secondaire privée de bonne qualité, le travailleur anglais devra déboursier entre 3 000 € et 10 000 € par enfant et par an ; une dépense non négligeable dont le travailleur belge n'a pas tant à se soucier.

¹ État fédéral, Communautés, Régions, Provinces, Communes et CPAS

Quels principes doit suivre l'impôt ?

Solidarité : chacun doit pouvoir contribuer selon ses possibilités. Grâce à la progressivité de l'impôt, ceux qui ont des revenus plus élevés cotisent proportionnellement plus. Cela se justifie parce que celui qui dispose de revenus plus élevés a plus de facilités à s'acquitter de ses impôts.

Exemple : Avec un impôt sur le revenu à taux fixe, il reste 700 € à A pour survivre alors que B vit aisément avec 2 800 €. Grâce à la progressivité, plus le salaire augmente, plus le taux d'impôt augmente également. Cela permettra de reporter une partie de la taxe de A vers B. Ainsi, A vit nettement mieux tandis que l'effort est loin d'être insurmontable pour B.

	salaire brut mensuel	taux fixe 30%		taux progressifs	
		impôt	salaire net	impôt	salaire net
A	1 000 €	300 €	700 €	150 €	850 €
B	4 000 €	1 200 €	2 800 €	1 350 €	2 650 €

Actuellement, seuls les impôts sur les revenus du travail (IPP) et sur les bénéfices de sociétés (Isoc) sont encore soumis à des taux progressifs. Cependant, les dernières réformes fiscales ont réduit la solidarité. Ces sont les ménages aisés et les grosses sociétés qui en ont le plus profité.

Egalité : l'impôt devrait toucher les revenus de la même manière quelle que soit leur source ou leur utilisation. Un même montant d'impôt devrait être prélevé que le revenu provienne du travail ou de l'épargne, que le revenu soit consommé ou épargné. C'est loin d'être le cas. Le système fiscal belge favorise les revenus du capital plutôt que ceux du travail.

Exemple : Un ouvrier A gagne 2 420 € brut/mois. Après avoir payé les cotisations sociales et l'impôt, il lui reste environ 1 480 € net. On lui a donc prélevé 39% de sa rémunération. B reçoit, chaque mois, un intérêt de 2 420 € sur l'argent qu'il a placé. Il ne paye pas de cotisations sociales et l'impôt est limité à 15%.

Le système fiscal belge est-il parfait ?

L'impôt est prélevé sur les revenus du travail et de l'épargne, le revenu cadastral, les bénéfices des sociétés, la consommation, les donations et les héritages.

Contrairement à de nombreux pays, il n'existe pas d'impôt sur les grosses fortunes ni de taxe sur les plus-values mobilières². L'ensemble des taxes sur le patrimoine (donations & héritages) représente un montant symbolique. Les rentiers et les capitalistes sont donc largement épargnés par notre système fiscal.

Les salariés sont soumis à un contrôle fiscal rigoureux qui empêche toute fraude. D'autres catégories de citoyens arrivent, par contre, à éviter les impôts (fraude fiscale des indépendants, évasion des capitaux vers des paradis fiscaux, travail au noir...). Les citoyens ne sont pas égaux devant le contrôle des impôts.

Environ 83% des recettes fiscales sont perçues sur le salaire et la consommation (TVA) des travailleurs. L'impôt sur le bénéfice des sociétés représente moins de 11% des recettes fiscales. Ce sont donc essentiellement les travailleurs salariés qui contribuent au budget de l'Etat, peu les indépendants et les sociétés, encore moins les rentiers.

Un système fiscal n'est jamais neutre. Le choix des impôts est particulièrement important. En Belgique, le système fiscal solidaire qui a permis l'émergence de la classe moyenne se transforme. De plus en plus, il

² Suite à une vente d'actions par exemple.

favorise les classes aisées, sans trop pénaliser les plus pauvres. C'est dès lors la classe moyenne, c'est-à-dire principalement le travailleur salarié, qui paye la différence.

Le véritable enjeu fiscal est probablement moins « combien d'impôt » mais plutôt « qui paye réellement » ?
Qui paye ? Qui est bénéficiaire ?

Le tableau suivant permet de mettre en relation le montant total d'impôts payés annuellement par un ouvrier avec les services publics qu'il recevra en retour. 3 situations familiales et 4 niveaux de rémunération sont présentés.

Pour estimer l'ensemble des taxes, nous avons additionné l'impôt sur le revenu (IPP) et la TVA³ puis ajouté 10% de cette somme pour tenir compte d'autres impôts (ex : automobile, immondices...). Pour les services publics (enseignement, justice, santé, transport, immondices...) et les infrastructures (routes, égouts...) dont le travailleur bénéficie gratuitement ou quasi gratuitement, nous avons additionné l'ensemble des dépenses publiques destinées aux citoyens, c'est-à-dire hors aides aux entreprises. Selon cette estimation, un citoyen moyen isolé reçoit, chaque année, l'équivalent de 7 370 € tandis qu'un ménage à 2 enfants reçoit 19 900 €.

Exemples :

Un ouvrier isolé gagnant 1 210 € / brut / mois paye près de 4 619€ d'impôt mais reçoit en retour 7 370€ de services.

³ Nous avons multiplié le salaire net par la part du salaire généralement consommée par un ouvrier wallon (Source : INS). Ensuite, nous avons réparti le montant obtenu en fonction des grands postes de consommation (aliments, loyer, transport..., Source : INS) pour pouvoir y appliquer des taux de TVA différenciés selon les produits consommés.

Un ménage d'ouvriers avec 2 enfants et des salaires bruts mensuels de 1 815 € et de 1 210 €, paye près de 11 650 € d'impôt mais reçoit en retour 19 900 € de services.

Un ménage d'ouvriers avec 2 enfants et des salaires bruts mensuels de 2 420 € et de 1 815 €, paye un peu plus de 18 300 € d'impôt mais reçoit en retour 19 900 € de services.

Exemples Ouvrier 2005								
Isolé sans enfant								
Salaire brut mensuel	Salaire net mensuel*	Cotisations patronales annuelles	Cotisations sociales annuelles	Estimation des taxes annuelles		Estimation des dépenses publiques		
1 210 €	793 €	6 414 €	902 €	4 619 €	<	7 370 €		
1 815 €	1 021 €	10 420 €	3 326 €	7 957 €	>	7 370 €		
2 420 €	1 285 €	14 428 €	4 435 €	12 198 €	>	7 370 €		
3 630 €	1 771 €	22 442 €	6 653 €	21 245 €	>	7 370 €		
Ménage à 2 revenus (salaire brut du conjoint = 1210€/mois) avec 2 enfants								
Salaires bruts mensuels		Salaires nets mensuels*		Cotisations patronales annuelles cumulées	Cotisations sociales annuelles cumulées	Estimation des taxes annuelles	Estimation des dépenses publiques	
1 210 €	1 210 €	862 €	793 €	12 828 €	1 804 €	8 298 €	<	19 900 €
1 815 €	1 210 €	1 089 €	793 €	16 834 €	4 228 €	11 637 €	<	19 900 €
2 420 €	1 210 €	1 353 €	793 €	20 842 €	5 337 €	15 878 €	<	19 900 €
3 630 €	1 210 €	1 840 €	793 €	28 856 €	7 555 €	24 924 €	>	19 900 €
Ménage à 2 revenus (salaire brut du conjoint = 1815€/mois) avec 2 enfants et prêt hypothécaire								
Salaire brut mensuel		Salaires nets mensuels*		Cotisations patronales annuelles cumulées	Cotisations sociales annuelles cumulées	Estimation des taxes annuelles	Estimation des dépenses publiques	
1 210 €	1 815 €	793 €	1 154 €	16 834 €	4 228 €	10 740 €	<	19 900 €
1 815 €	1 815 €	1 154 €	1 021 €	20 841 €	6 652 €	14 078 €	<	19 900 €

2 420 €	1 815 €	1 418 €	1 021 €	24 848 €	7 761 €	18 319 €	<	19 900 €
3 630 €	1 815 €	1 912 €	1 021 €	32 862 €	9 979 €	27 266 €	>	19 900 €

* après enrôlement puis ramené sur 13,93 mois

Les isolés sans enfant, sauf ceux à bas-salaires, payent généralement plus d'impôts qu'ils ne reçoivent de services en retour. Ce faisant, ils financent les ménages avec enfants. Malgré les attaques qu'il subit, le système fiscal reste solidaire. D'une manière générale, l'ouvrier moyen gagne à payer des impôts dans notre système fiscal.

La partie de votre salaire qui est prélevée par l'État est un salaire dit invisible. Il ne tombe pas directement dans votre poche. Vous ne pouvez le dépenser comme vous le voulez. Mais, il vous donne droit à de nombreux services en retour que vous n'avez plus à payer avec votre salaire poche, c'est-à-dire votre salaire visible.

Quelques exemples de ce qui est fait avec votre argent :

Un élève dans le maternel et le primaire coûte en moyenne près de 2 500€ / an, un élève dans le secondaire près de 5 000€ / an, un universitaire près de 7 000€ / an et un élève dans l'enseignement spécial près de 10 000€ / an.

L'ensemble des dépenses publiques de police, justice, service d'incendie représente 550€ / an par habitant.

1,3 milliard d'euros de subsides font de la SNCB une des compagnies ferroviaires les moins chères d'Europe.

560 millions d'euros permettent de financer la recherche publique.

Plus de 250 millions d'euros permettent d'entretenir les routes au niveau wallon.

La dotation à la famille royale représente 0,01% de l'ensemble des dépenses publiques ou 1€/an par habitant.

La rémunération d'un ministre peut avoisiner jusqu'à 250 000 €/an, soit moins que beaucoup de dirigeants d'entreprises et de membres de Conseil d'administration (CA).

Exemple : comparaison internationale de l'enseignement

En Belgique, le coût financé par les parents varie d'un réseau à l'autre. Dans le réseau officiel, l'enseignement est généralement gratuit. Les seuls frais à charge des parents concernent le transport, les repas et les excursions. Dans l'enseignement libre, en plus des frais habituels, viennent généralement se greffer des frais de photocopie, de mise à disposition de matériel, de voyages... qui peuvent faire exploser le prix pour une qualité d'enseignement équivalente. Durant les études supérieures, le paiement d'un droit d'inscription est obligatoire pour suivre les cours. L'Université de Liège estime ainsi un budget type pour un étudiant comprenant, le logement, les livres, les repas, les transports, les loisirs... à 7 300 € par an, soit un peu moins de 30 000 € pour 4 années d'Université.

Aux Etats-Unis, pour 4 années de « collège » c'est-à-dire d'étude supérieure, les parents devront payer une somme globale d'environ 60 000 € si leur enfant suit ses cours dans une école publique de l'Etat, 90 000 € si leur enfant suit ses cours dans une école publique dans un autre Etat, et 130 000 € si leur enfant suit ses cours dans une école privée. Ces montants représentent les frais moyens auxquels s'exposent les parents pour 4 années de cours dans l'enseignement supérieur, tous frais de scolarité compris (inscription, livres, chambre, transport, nourriture...).

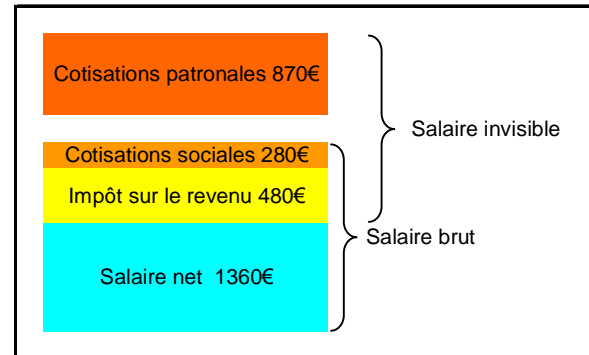
En Angleterre, la presse relate souvent le cas de familles qui n'arrivent pas à financer les études supérieures de leurs enfants. Les banques ont d'ailleurs flairé le bon coup. Elles prêtent désormais aux jeunes les montants nécessaires pour financer leurs études.

B. Les cotisations sociales (ou la parafiscalité)

Pourquoi des cotisations sociales et patronales ?

Les cotisations sociales sont la participation obligatoire de chaque travailleur au système d'assurance sociale belge : la Sécurité sociale. Elles sont payées directement par le travailleur sur base de son salaire brut⁴.

Les cotisations patronales sont la participation obligatoire de chaque employeur au financement de la Sécurité sociale des travailleurs. Elles sont payées directement par l'employeur sur base du salaire brut⁵ du travailleur.



⁴ Pour les ouvriers, elles représentent 13,07% de 108% du salaire brut mais une réduction dégressive existe pour les bas-salaires.

⁵ Pour les ouvriers, elles représentent 51% de 108% du salaire brut, desquelles il faut retirer 400€ de réductions structurelles par trimestre. Notons que si les cotisations patronales pour les ouvriers sont si élevées, c'est par ce qu'elles comprennent le simple et le double pécule de vacance.

Avec l'impôt, ces deux prélèvements constituent la part invisible du salaire du travailleur. Tout comme pour les impôts, une réduction des cotisations sociales ou patronales revient à une diminution du salaire du travailleur. Si les recettes de la Sécurité sociale baissent, il faut, pour maintenir l'équilibre financier, réduire les dépenses qui profitent aux travailleurs... ou trouver de nouvelles sources de financement.

Comment cela fonctionne ?

Le principe ressemble à celui d'une assurance privée type automobile, incendie... Dans ce cadre, le citoyen paye une prime pour assurer quelqu'un ou quelque chose au cas où un « accident » arrive. La compagnie d'assurance privée centralise les primes de ses clients et indemnise ces derniers s'il y a « accident ». On dit alors qu'elle « mutualise » les risques c'est-à-dire qu'elle répartit les risques sur plusieurs têtes.

La Sécurité sociale suit grosso modo le même fonctionnement. Il y a toutefois 3 différences fondamentales :

- 1) Elle ne couvre que des risques sociaux c'est-à-dire des événements qui empêchent un travailleur d'obtenir des revenus professionnels normaux mais aussi, des événements qui pourraient réduire son niveau de vie.
- 2) Les primes ne sont pas fonctions du risque mais bien des revenus.
- 3) Contrairement aux assurances privées, la Sécurité sociale n'a pas pour but de faire du profit.

La Sécurité sociale couvre les conséquences des risques suivants :

Risques assurés	Types d'interventions
<i>Être malade</i>	<i>Remboursement des soins de santé</i>
<i>Perdre son revenu en cas de maternité, maladie ou invalidité</i>	<i>Indemnités de maladie-invalidité</i>

<i> Vieillir ou décéder prématurément</i>	<i> Pensions de retraite et de survie</i>
<i> Avoir un accident du travail ou une maladie professionnelle</i>	<i> Allocations d'accidents de travail et de maladies professionnelles</i>
<i> Avoir des enfants</i>	<i> Primes de naissances, allocations familiales...</i>
<i> Perdre son emploi ou ne pas en avoir après ses études</i>	<i> Allocations de chômage, allocations d'attente</i>
<i> Prendre un repos mérité (uniquement pour les ouvriers)</i>	<i> Simple et double pécule de vacance</i>

Pourquoi un système obligatoire ?

Le caractère obligatoire a été exigé pour éviter des situations de détresse des travailleurs. Prévoir n'est pas le réflexe de tout le monde. Il faut donc garantir les travailleurs contre des risques qu'ils ne soupçonnent peut-être pas (qui aurait pensé, il y a 30 ans, que le chômage serait si élevé aujourd'hui) ou dont ils se croient à l'abri (les accidents n'arrivent qu'aux autres).

Aussi, il faut que la caisse de Sécurité sociale⁶ puisse compter sur des moyens solides et permanents afin de rencontrer toutes les demandes d'intervention et de maintenir l'équilibre financier pour longtemps. La Sécurité sociale, c'est par an :

600 000	Chômeurs indemnisés
150 000	Prépensionnés
1 700 000	Pensionnés
1 700 000	Allocations familiales
70 000 000	Jours d'incapacité indemnisés
26 000 000	Journées d'hospitalisation prises en charge

⁶ Office National de la Sécurité sociale (ONSS)

C'est parce que les cotisations sont obligatoires que les prestations constituent un droit pour les travailleurs. Dans un système privatisé, seuls ceux qui auraient assez d'argent pourraient s'assurer correctement

Qui paie les cotisations sociales ? Qui en bénéficie ?

Tous les travailleurs paient des cotisations sociales en fonction de leur salaire brut déclaré. Les chèques-repas, les assurances groupe... ne sont pas pris en compte. Ils n'ouvrent aucun droit supplémentaire. Celui qui travaille au noir ne cotise pas mais n'est pas reconnu non plus comme ayant droit.

Le système belge d'assurance collective organise une solidarité très efficace entre les ouvriers et employés, jeunes et vieux, hommes et femmes, hauts et bas salaires, actifs et non actifs, bien portants et malades, familles sans enfants et celles avec enfants, habitants des régions prospères et ceux des zones en déclin...

La partie de votre salaire prélevée par la caisse de Sécurité sociale est un salaire invisible. Il vous donne droit à de nombreuses prestations en retour que vous n'avez plus à payer avec votre salaire poche. Ces prestations sont un revenu différé qui vous appartient : quelque chose que vous n'avez pas de suite, mais plus tard, quand les risques se réalisent.

Quelques exemples de ce qui est fait avec votre argent :

Pour un ménage avec deux enfants, la Sécurité sociale ne garantit pas seulement les 3 000 € d'allocations familiales par an, mais également la prépension ou pension des grands-parents (± 12 500 € / an).

Le travailleur durant ses vacances annuelles, ne perçoit pas seulement un pécule de vacances mais également le double pécule pour 4 semaines (± 92% du salaire mensuel).

Les caisses de chômage interviennent pour compenser la perte de salaire s'il y a chômage pour raison économique, technique ; en cas de fermeture d'entreprise, de restructuration.

En cas de problème de santé, l'intervention de la Sécurité sociale est très importante même si on peut déplorer que la part payée par le citoyen ne cesse d'augmenter. Pour des interventions lourdes (cardiaque, cérébrale, cancers), les sommes déboursées par la Sécurité sociale peuvent approcher les 12 500 € ! Sans Sécurité sociale, la plupart des travailleurs ne pourraient avoir accès à ces soins.

Exemple : comparaison internationale du chômage

Aux Etats-Unis, chaque Etat possède son propre régime d'assurance-chômage. Celui-ci est géré par les employeurs. Les prestations varient d'un Etat à l'autre. Pour bénéficier d'allocations, il faut avoir travaillé au moins 6

mois dans la dernière année et avoir perçu au moins un certain niveau de salaire. Les allocations sont versées pendant un maximum d'une demi-année, dans la plupart des Etats. Un chômeur américain reçoit ainsi entre 50 € et 309 € par semaine selon le revenu touché dans l'année précédente et selon l'Etat.

Au Royaume-Uni, un chômeur reçoit environ 85 € par semaine pour des périodes maximales d'une demi-année.

En Belgique, les allocations de chômage sont illimitées dans le temps sauf pour les cohabitants. Les chefs de ménages bénéficient de 60% de leur précédent salaire brut avec un minimum de 877 € / mois et un maximum de 1026 € / mois. Les isolés bénéficient de 60% de leur précédent salaire brut pendant un an puis 50%.

Exemple : comparaison internationale des soins de santé

Aux USA, en matière de santé, la Sécurité sociale publique n'offre qu'une couverture partielle et n'est réservée qu'à certaines catégories de population : les pauvres, les plus de 65 ans et les handicapés (27% de la population). Il s'agit plutôt d'un système de charité que de solidarité. La grande majorité des Américains soit est assurée par son employeur (60%), soit s'assure par elle-même (9%). Ce mécanisme laisse cependant 45 millions de citoyens (dont des travailleurs) sans aucune couverture sociale, soit 2 citoyens sur 13. En outre, ce système coûte très cher. Environ 15% des richesses produites aux USA sont englouties par le système de santé privatisé alors que dans les pays européens, moins de 10% des richesses produites sont accaparées par les soins de santé majoritairement publics. Enfin, selon l'OCDE, l'état de santé des Américains est médiocre comparé aux autres pays (européens) et la qualité des soins varie énormément d'un établissement à un autre.

La couverture des soins de santé varie fortement d'un travailleur à l'autre. Elle est fonction de l'âge, du niveau d'études, des catégories et des statuts professionnels...

Proportion des salariés couverts par une assurance soins de santé aux USA en 2003

Secteur public

87,2%

Secteur privé	
Grandes entreprises (min 1000 travailleurs)	81,0%
Petites entreprises (max 10 travailleurs)	50,1%

Source : EBRI 2003

D'une manière générale, la couverture médicale est en net recul depuis au moins 15 ans. Le nombre de travailleurs couverts régresse. Les travailleurs couverts par des assurances fournies par leur employeur doivent de plus en plus participer financièrement.

Ces derniers temps, cette contribution n'a fait qu'augmenter. Elle est passée d'une moyenne de 8 € par mois pour une personne seule et de 54 € par mois pour une famille de 4 membres en 1988 à respectivement 47 € et 222 € en 2004. Aussi, la prime moyenne payée globalement par un employeur pour assurer un salarié se monte à près de 3 700 € par an et à 10 000 € pour une famille de 4 personnes.

Entre 1982 et 1998, le taux de travailleurs assurés par leur employeur et ne devant pas participer financièrement à leur assurance médicale est tombé de 44% à 28%. En clair, seul 1 Américain sur 6 (28% des 60%) ne contribue pas à son assurance médicale.

Le paiement des jours de maladies repose sur les entreprises. Contrairement aux systèmes européens, les entreprises américaines n'ont aucune obligation de les payer. On estime que seule une moitié des Américains bénéficie de revenus de remplacement lorsqu'ils sont malades.

En Belgique, tous les citoyens inscrits auprès d'une mutualité sont couverts médicalement. L'assurance soins de santé obligatoire couvre tous les frais médicaux. Les indépendants ont un régime spécifique encore jusqu'en 2006. A ce moment, tous les citoyens seront entièrement couverts. En 2004, l'Inami a ainsi dépensé près de 1 800 € en frais médicaux par habitant.

Le paiement des jours de maladies repose en partie sur les entreprises, en partie sur l'assurance maladie obligatoire. Tous les travailleurs salariés sont couverts.

Conclusion

Il est vrai que nous payons beaucoup d'impôts et de cotisations sociales en Belgique. Cependant, nous bénéficions également de beaucoup de services en retour. La qualité de ces services est généralement bonne même si dans plusieurs secteurs, il faut avouer qu'elle se dégrade lentement par manque de moyens.

Que l'on parle services publics, infrastructures publiques ou Sécurité sociale, nous, travailleurs, sommes généralement les principaux bénéficiaires de ces systèmes. Préservons-les à tout prix !

Aussi, l'argent public n'a pas toujours été bien dépensé (ex : travaux inutiles). Ces gaspillages, heureusement peu nombreux, sont inadmissibles. Cela ne veut pas dire pour autant que l'Etat est un mauvais gestionnaire et qu'il doit céder la place à des entreprises privées dont le but est le profit. Cela nous rappelle cependant, que les citoyens doivent réapprendre à exprimer leurs choix de société et à surveiller l'action de l'Etat. C'est là le véritable pouvoir démocratique.